

Programme de formation **REMC***

*Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

PROGRAMME DE FORMATION AUX PERMIS A-A1-A2

La formation théorique

Il s'agit d'un QCM théorique axé sur le phénomène moto. Les questions balayent toutes les thématiques permettant d'évaluer que le futur motard connaît les règles, les caractéristiques des autres usagers, et l'entretien spécifique d'une moto. Le but de cette épreuve est de vérifier que le motard sait en toutes circonstances adopter un comportement qui fera de lui un conducteur sûr.

L'ETM (Épreuve Théorique Moto) est valide 5 ans, sans aucune limite de passage des épreuves pratique. Le candidat peut se présenter à cette épreuve dès 16 ans.

Les entraînements à l'épreuve théorique sont dispensés uniquement en ligne.

La formation pratique

Compétence 1 : Maîtriser le maniement de la moto

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipements du motard
- Connaître la conception de la moto : ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord
- Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse
- Maîtriser la réalisation d'un freinage
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)
- Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)
- Maîtriser les techniques d'inclinaison
- Réaliser un freinage d'urgence

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales

- Connaître et respecter les règles de circulation
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- Adapter l'allure aux situations
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité
- Tourner à droite et à gauche
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers

- Évaluer et maintenir les distances de sécurité
- Croiser, dépasser et être dépassé
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante
- Communiquer avec les autres usagers
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer
- Connaître les comportements à adopter lors d'un accident : protéger, alerter, secourir
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage de la motocyclette
- Pratiquer l'éco-conduite

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

L'épreuve Théorique Moto (ETM) : l'examen de code

Cet examen se déroule en salle. Il s'agit de répondre à 40 questions à choix multiple (QCM). Il faut obtenir 35 bonnes réponses pour réussir l'examen. Cet examen est valable pour une durée de 5 ans quelque soit le nombre de présentation pratique.

L'épreuve pratique

Épreuve hors-circulation

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que l'élève a acquis : code de la route, sécurité et signalisations routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc..

Épreuve en circulation

L'objectif de l'épreuve est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que l'élève a atteint pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve d'une durée de 40 minutes se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, négocier des virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Dépasser et croiser des véhicules
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule